

La formation duale est l'une des filières proposées par le CFPNE de Lullier

CURSUS Durant leurs études au Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier, les apprenti-e-s en formation duale sont amené-e-s à composer avec les différents acteurs de la formation professionnelle horticole genevoise.



Les apprenti-e-s en formation duale sont présent-e-s sur le site de Lullier au minimum un jour par semaine. [LULLIER]

CLASSE 1PA-D2

En plus de l'enseignement en école plein temps (école pour fleuriste et formation dans cinq domaines de la terre – pépinière, floriculture, paysagisme, maraîchage, et arboriculture fruitière), le CFPNE de Lullier abrite tous les cours professionnels des apprenti-e-s dual-e-s des domaines du paysagisme, de la floriculture, de la production de plantes, ainsi que

les cours interentreprises dispensés sous l'égide de l'organisation professionnelle Jardin Suisse Genève.

Les apprenti-e-s en formation duale du canton de Genève sont donc présent-e-s un jour par semaine au minimum sur le site de trente hectares du CFPNE de Lullier pour les cours théoriques hebdomadaires d'une part, ainsi que, périodiquement, pour certains cours interentreprises (CIE). Les autres jours de formation sont assurés par

un autre acteur clé de la formation professionnelle: les entreprises formatrices.

Comment les apprenti-e-s en formation duale composent-ils/elles alors avec les différent-e-s intervenant-e-s de leur formation? Le témoignage d'un apprenti de première année ainsi que l'interview de Philippe Piccolet, enseignant au CFPNE de Lullier et responsable des CIE pour le canton de Genève, donnent certains éléments de réponse.

TÉMOIGNAGE

Lorsque le métier de nos rêves est à notre portée à la fin de la scolarité, une question se pose: choisir entre la formation en entreprise ou à l'école à plein temps? Avoir le point de vue d'un apprenti apporte un éclairage.



Les outils de travail. [MATHÉO]

«J'ai choisi de suivre une formation d'horticulteur-paysagiste en entreprise après avoir effectué plusieurs stages, dont un d'une année complète.

En formation duale, généralement quatre jours par semaine sont consacrés à la formation en entreprise, le jour restant étant effectué à l'école. Un jour peut paraître peu, mais selon moi c'est suffisant car une plus grande coupure dans la semaine ne permettrait pas de s'intégrer correctement dans une équipe.

Est-ce que je vais réussir à m'entendre avec mes collègues et à m'intégrer dans une équipe? Cette question peut être source d'angoisse pour certain-e-s apprenti-e-s. Si pour nombre d'entre eux/elles, la question ne se pose pas, pour une personne plus introvertie ou sans expérience du monde professionnel, cela peut vite s'avérer compliqué. Pour moi, cela a été difficile au début car, en plus de devoir m'adapter à une équipe en place et soudée, il a fallu aussi que j'apprenne

les codes et le jargon du métier. Mais heureusement, comme on passe quatre jours par semaine dans l'entreprise, on apprend vite.

Les horaires de travail dépendent de l'entreprise que l'on a choisie pour faire son apprentissage. Il faut tout de même être attentif à la quantité d'heures de travail nécessaires pour effectuer son travail scolaire à domicile, car parfois celui-ci prend du temps et s'ajoute au temps passé en entreprise et à l'école. Dans mon cas, je compte entre trois et cinq heures par semaine en fonction du rythme des évaluations.

Si les apprenti-e-s en formation duale doivent s'adapter à un rythme de travail soutenu ainsi qu'à des interlocuteurs-trices très divers (patron-ne-s, formateur-trice-s, collègues, client-e-s, autres apprenti-e-s, etc.), les contraintes de ce type d'apprentissage ne sont pas insurmontables selon moi. Le choix de ce type de formation est avant tout une question de personnalité.»
MATHÉO

«Les apprenti-e-s sont évalué-e-s d'une façon identique lors des examens finaux»

INTERVIEW Philippe Piccolet est responsable pour le canton de Genève des cours interentreprises horticoles au CFPNE de Lullier. L'occasion de mettre en lumière les différentes filières de formation possibles, ainsi que leurs spécificités.



Philippe Piccolet, enseignant. [LULLIER]

PROPOS RECUEILLIS
PAR MILAN ET ANTONIN

Quelle est l'utilité des cours interentreprises (CIE) pour les apprenti-e-s?

Grâce aux CIE, un-e apprenti-e, va pouvoir découvrir et être formé-e à toutes les techniques de base d'un métier, en petits groupes et avec des formateur-trice-s spécialisé-e-s et expert-e-s du domaine concerné. Grâce à ce dispositif, un-e apprenti-e qui termine son CFC ou son AFP en ayant participé à l'ensemble des CIE a une vue d'ensemble des techniques de base qui seront évaluées lors des examens finaux pratiques. Il est important de rappeler ici, que quelle que soit l'entreprise formatrice, tou-te-s les apprenti-e-s sont

évalué-e-s d'une façon identique lors des examens finaux.

Les CIE horticoles permettent ainsi l'existence d'une équité en termes de formation et de compétences par rapport aux examens. Cela permet de pallier les différences de fonctionnement entre les différentes entreprises.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les apprenti-e-s dans le cadre des CIE? Certaines matières

sont plus difficiles à appréhender que d'autres car elles demandent une vision du métier et une certaine motivation, voire passion. On assimile moins une matière enseignée si notre intérêt pour elle est faible.

Comme notre métier d'horticulteur-trice paysagiste est constitué de beaucoup de sous-métiers (ex.: taille des fruitiers, protection des végétaux, connaissance des plantes, conduite d'engins de chantier, maçonnerie paysagère, etc.) les facilités et difficultés rencontrées dans les CIE sont donc corrélées aux affinités que l'on peut avoir ou pas avec ces derniers. Certain-e-s apprenti-e-s s'adaptent à tout mais force est de constater que c'est rare. Par exemple, lors du CIE consacré à la maçonnerie, il est habituel de constater que près d'un tiers des élèves n'ont que peu de motivation car c'est difficile et que cela s'éloigne du végétal.

Globalement, il faut souligner que l'apprentissage de paysagiste est un apprentissage très difficile à cause du nombre important

de compétences à acquérir et du nombre de choses qu'il faut savoir mener à leur terme.

Sachant que les CIE existent autant dans le cadre des formations CFC qu'AFP, quelles similitudes et différences percevez-vous dans le cadre de ces deux niveaux de formation?

C'est une bonne question. Un mot d'abord sur le niveau de compétence demandé à la sortie d'une formation CFC et d'une formation AFP. A un-e ex-apprenti-e titulaire d'une AFP, on va pouvoir demander d'appliquer des consignes et des techniques sous la supervision d'un-e chef-fe d'équipe. Pour une personne titulaire d'un CFC, on va attendre d'elle qu'elle soit capable de prendre en main un chantier et de donner des directives à des collaborateur-trice-s. Si les savoir-faire sont quasi-similaires, les compétences d'un-e apprenti-e CFC seront plus étendues car il-elle doit être capable d'anticiper, planifier, analyser, déléguer des tâches et orienter des subordonné-e-s.

Par ailleurs, le niveau d'apprentissage de certaines techniques sera plus poussé en CFC qu'en AFP. Par exemple dans les domaines de la maçonnerie et de la taille des végétaux.

Ces deux formations sont donc complémentaires sur le terrain.

Comment percevez-vous les filières duales par rapport aux filières plein-temps? De mon point de vue, tant

que les filières de formation assurent l'acquisition par leurs apprenti-e-s des compétences attendues aux examens finaux et par les entreprises surtout, l'une et l'autre s'équilibrent. Maintenant, du point de vue des CIE, nous sommes cadrés à Genève par Jardin Suisse et l'OFPC. En ce qui concerne les compétences pratiques acquises à l'école d'horticulture, c'est la direction du CFPNE qui prend les décisions, donc même si la manière peut être différente, ce qui compte, encore une fois, c'est que les apprenti-e-s sortent avec les compétences décrites dans les plans de formation.